



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE lors de la séance tenue le 14 avril 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a adopté le règlement portant le numéro 806-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

QUE ce règlement a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal situé au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 22^{ième} jour du mois d'avril 2026.

Carol-Anne Benjamin,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe